



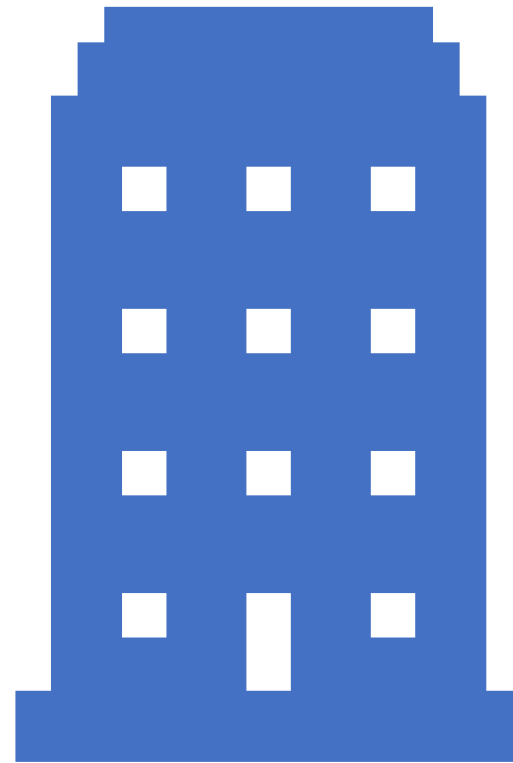
Atelier info- logement


Noémie Bouchard-Dahl

Technicienne en éducation spécialisée

**Service aux étudiants de
université du Québec à
Chicoutimi**

Date janvier 2026



- 
- Notre rôle et qui nous sommes
 - Service aux étudiants
 - Information sur la situation actuelle des logements au Saguenay
 - Saguenay / secteur/ Transport
 - Où chercher un logis (temporaire, long terme)
 - Signaux d'alarmes/arnaques/fraudes
 - Logement et les pièces
 - Les inclusions / les exclusions
 - Les assurances habitation /le bail / droits et obligations
 - Période de questions



Points abordés

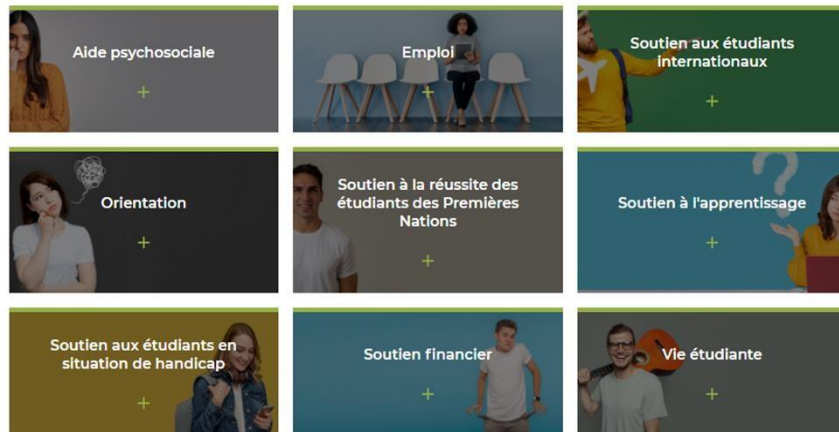
Services aux étudiants

Accueil

Services offerts

Prendre rendez-vous

Nos services sont actuellement offerts de façon virtuelle, mais avec la possibilité d'une rencontre en personne, selon le besoin.



Prendre rendez-vous

SAE

- sae.uqac.ca
- <http://sae.uqac.ca/rendezvous>
- Courriel : infosae@uqac.ca
- Téléphone : 418 545-5016



Info-logement

Les Services aux étudiants **offrent de l'aide aux étudiants pour la recherche de logement. Cela consiste à vous donner des pistes afin de faciliter votre recherche.**

Veillez noter qu'il en demeure votre responsabilité, et non celle de l'UQAC, de faire les démarches nécessaires, pour la recherche de votre logement.



Notre Rôle

- **Transmettre de informations** sur les ressources, les canaux, la situation actuelle, vous guider, vous référer, vous mettre en lien avec des propriétaires ou des étudiants à la recherche de colocataire.
- Nous n'avons **aucune responsabilité et engagement en lien avec les personnes** qui communiqueront avec vous. Nous sommes que des facilitateurs.
- *Facilitateur, adj. et n. : Qui est chargé de faciliter le déroulement d'une action, d'un processus.* <https://www.larousse.fr/>

ATTENTION-ATTENTION-ATTENTION

- Si vous avez de l'intérêt pour les résidences de l'UQAC, vous devez communiquer directement avec eux.
- ***Nous ne sommes pas le service de réservations des résidences UQAC.
- Lien pour les résidences de l'UQAC <https://siuq.quebec.ca/chicoutimi>



La préparation avant votre séjour

Ma valise à logement

Les critères qui déterminent
le choix d'un logement

L'accessibilité au transport en commun



Les commodités



La durée du bail



La localisation



Le prix



Les types de logements



Studio; 5 1/2;
2 1/2; 6 1/2;
3 1/2; Colocation.
4 1/2;

Situation actuelle des logements au Saguenay



Pénurie de logement



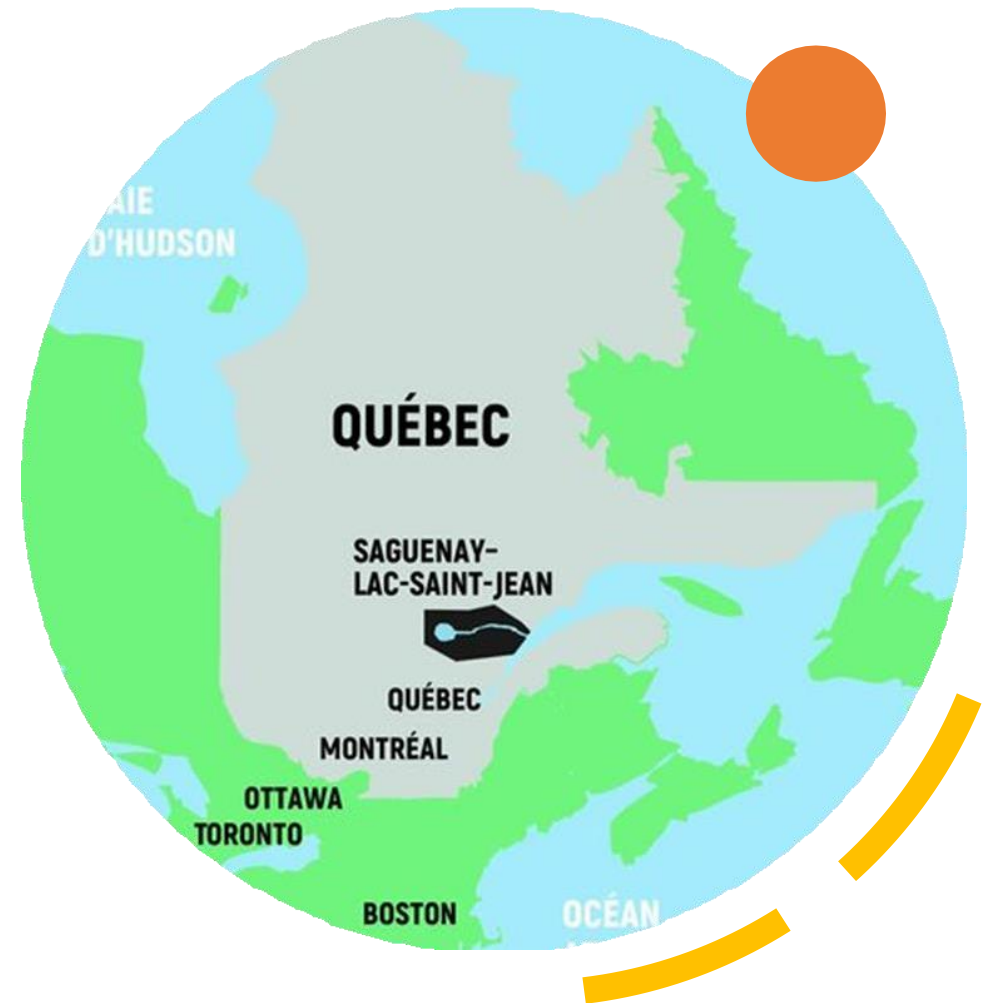
Les résidences de l'UQAC



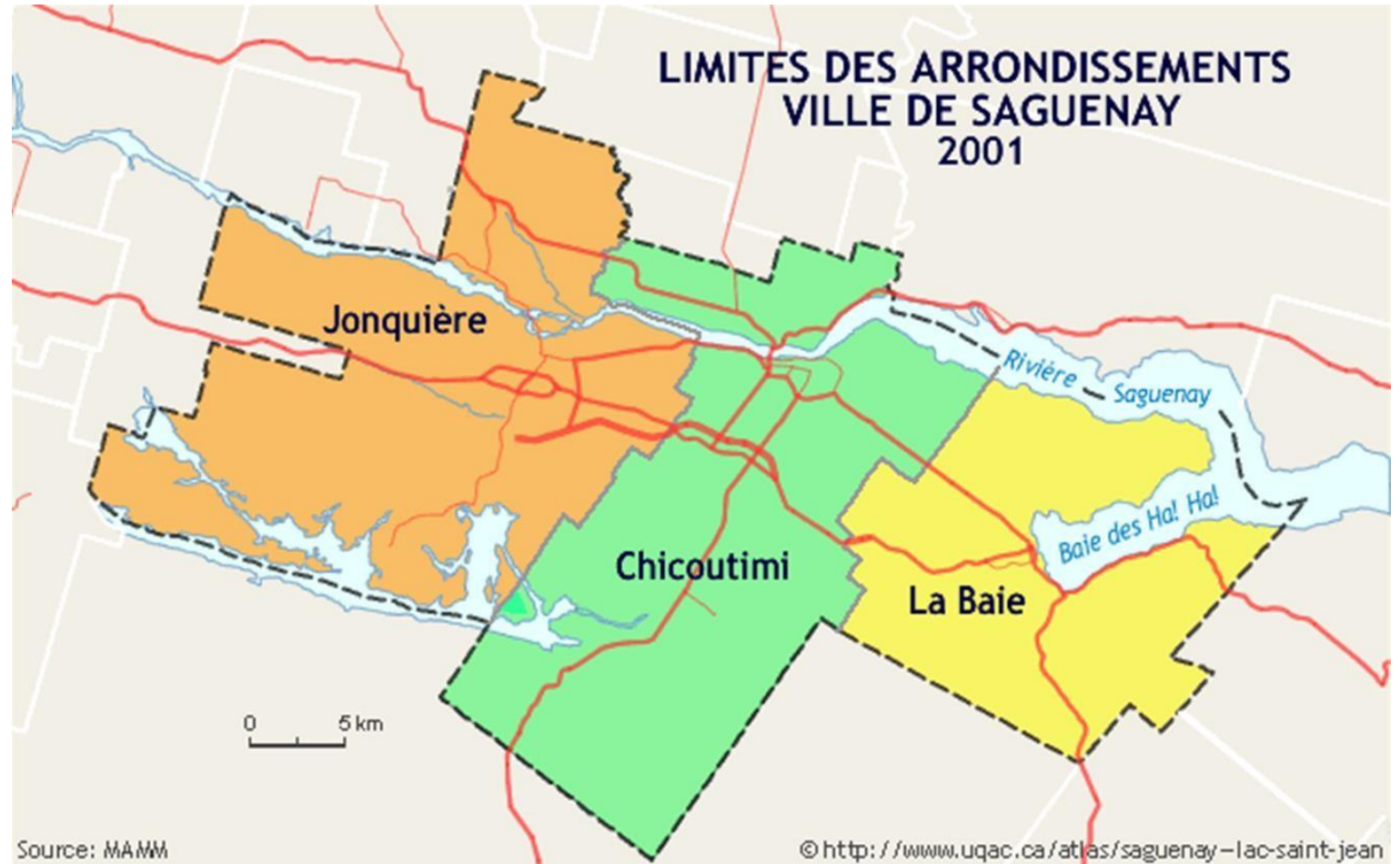
Être ouvert et être plus souple au niveau des exigences (proximité, prix, nombre de colocataires, etc.)



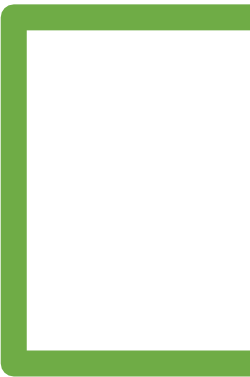
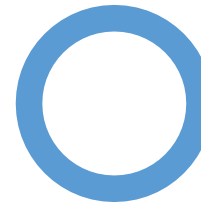
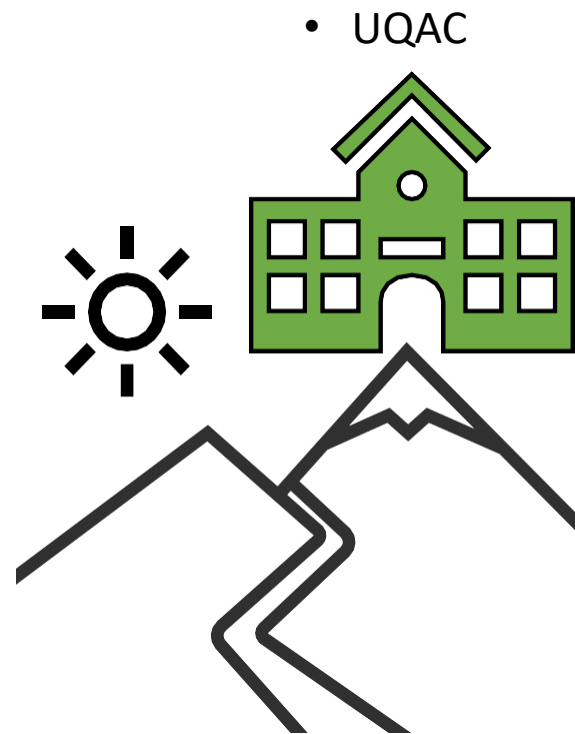
Le Québec et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Lors de vos
recherches



UQAC et son emplacement





Transport

Service inclus dans vos frais de scolarités


Application Transit (à télécharger sur votre téléphone)

Les différents parcours d'autobus à Chicoutimi

La durée des trajets jusqu'à l'UQAC

<https://sts.saguenay.ca/infos-pratiques/acces-etudiant/universite-du-quebec-a-chicoutimi>





Envisagez-vous
arriver quelques
semaines avant
le début du
trimestre?



Vous avez fait le choix d'arriver plus tôt
au Québec!

**Vous devez avoir une assurance
visiteur.**

Pour plus informations: 1-800-465-6390

Hébergements temporaires

- **Auberge Le Parasol**
1287 Bd du Saguenay E, Chicoutimi, QC G7H 1G7
<https://aubergeleparasol.com/fr/accueil>
- **Hôtel du Fjord**
241 Rue Morin, Chicoutimi, QC G7H 4X8 <https://aubergeleparasol.com/fr/accueil>
- **Le Montagnais**
1080 Bd Talbot, Chicoutimi, QC G7H 4B6 <https://lemontagnais.qc.ca/>
- **Auberge Centre-Ville**
104 Rue Jacques-Cartier E, Chicoutimi, QC G7H 1Y3
<https://aubergecentreville.com/>
- **Airbnb**
<https://fr.airbnb.ca/saguenay-canada/stays>

Les habitations partagées

- **Les résidences de l'Université du Québec**
<https://siuq.quebec.ca/chicoutimi>
- **Cohabitation Saguenay**
<https://cohabitationsaguenay.com/>

Hébergements permanents

- **Kijiji**
<https://www.kijiji.ca/b-a-louer/saguenay/c30349001l1700179>
- **Les logements Experts**
<https://locatio.ca/fr/accueil>
- **Les PAC**
https://www.lespac.com/saguenay-chicoutimi/immobilier-location_b456g14568k1R2.jsa?ncc=dh0i1j0wZ014Y2F0ZWdvcnIJZA
- **Facebook Marketplace**
<https://fr-ca.facebook.com/marketplace/>

[Document d'aide à la recherche de logement](#)

Groupes Facebook

- Les français de l'UQAC
- Logement Étudiant UQAC - CEGEP CHICOUTIMI, JONQUIÈRE & ALMA
- Les internationaux de l'UQAC
- Les africains et africaines de l'Université de Québec à Chicoutimi-UQAC
- Marché aux puces virtuel Saguenay/Lac-St-Jean
- Maison et logement à louer Saguenay-Lac-St-Jean

Où se loger?



cohabitation

saguenay

Contactez-nous

418-695-5949

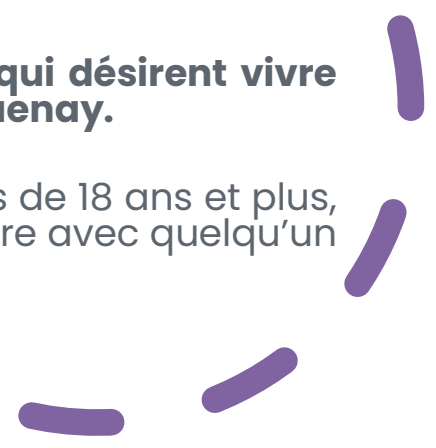
info@cohabitationsaguenay.com

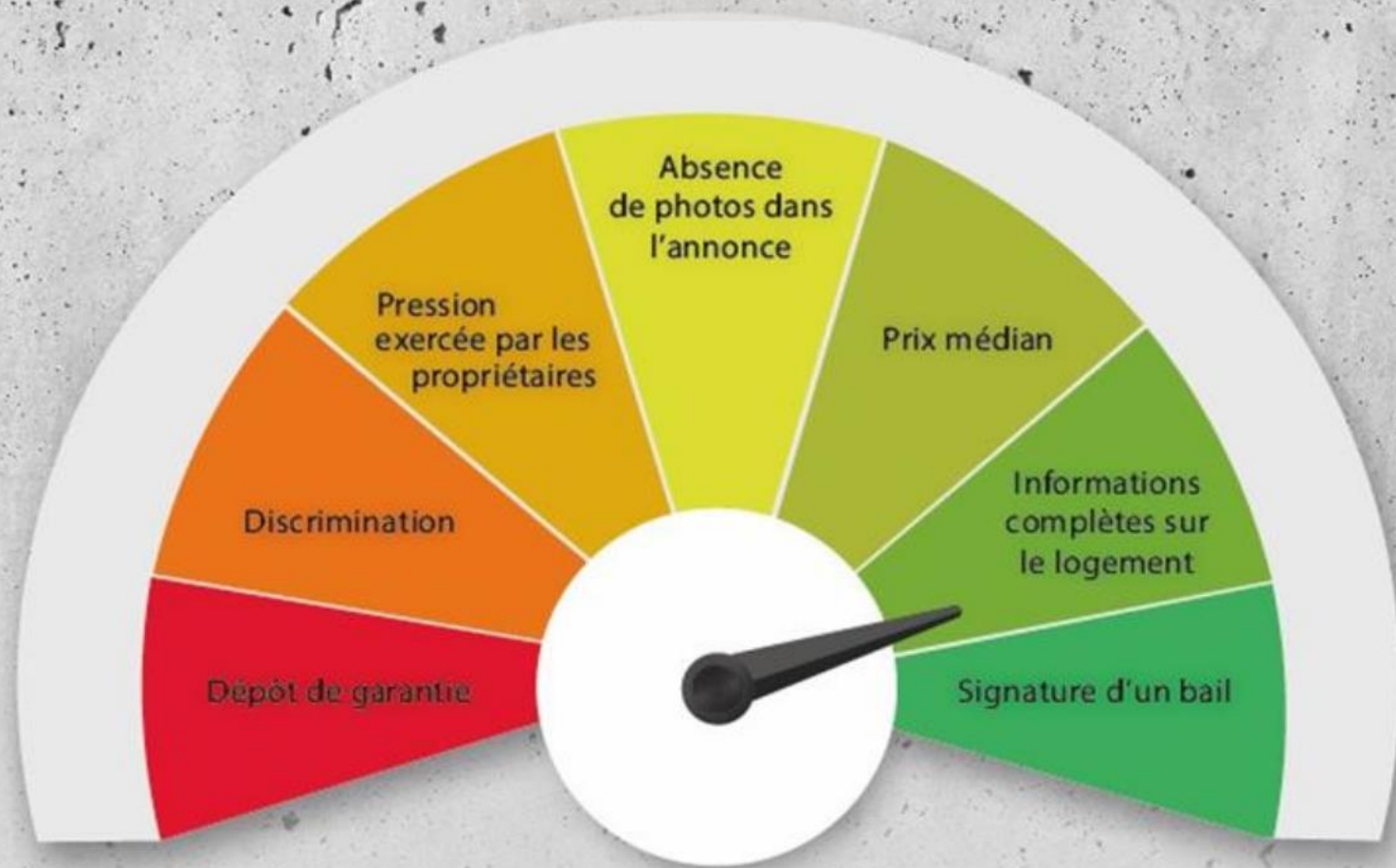
94 rue Jacques-Caertier E suite 102,
Chicoutimi

Cohabitation Saguenay est un organisme communautaire à but non lucratif.

Nous offrons un accompagnement aux personnes qui désirent vivre avec quelqu'un de confiance sur le territoire du Saguenay.

Notre organisme est ouvert à toutes personnes âgées de 18 ans et plus, qui veulent accueillir quelqu'un à domicile ou aller vivre avec quelqu'un d'autre.





Critères de **vigilance**

Les propositions des propriétaires



Durée de la location (mois, trimestre, année)



Faire une copie de votre contrat d'engagement si signature électronique



Tout compris = apporter votre valise et le reste y est.



Prix pour une chambre en co-location, tout compris 600\$/mois prix moyen.



Menaces et pressions = NON
Dépôt \$\$\$



Lire ce que vous signer SVP

QUELQUES SIGNAUX D'ALARME

- Le loyer mensuel est anormalement bas.
- Il faut payer un dépôt sans avoir signé un contrat de location ou un bail.
- Il faut envoyer de l'argent à une personne à l'étranger.
- Un site web demande des renseignements personnels ou financiers.
- Les photos ne correspondent pas à la véritable résidence ou à l'adresse.

Source : Bureau de la concurrence du Canada

CONSEILS POUR ÉVITER L'ARNAQUE

- Se rendre sur place et vérifier que l'annonce est conforme à la réalité.
- Faire des recherches sur l'adresse et le descriptif pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une publication copiée.
- Planifier une visite et confirmer que le propriétaire sera présent.
- Demander un contrat ou un bail et l'examiner méticuleusement.

Source : Bureau de la concurrence du Canada

La superficie d'un logement ?

6 1/2 (4 chambres)

5 1/2 (3 chambres)

4 1/2 (2 chambres)

3 1/2 (2 chambres ou une chambre et 1 salon)

Studio (tout à aire ouverte)



Les inclusions / les exclusions

- Meublé, semi meublé ou non meublé
- L'électricité et le chauffage, inclus ou non inclus
- Internet inclus ou non inclus
- Stationnement
- Bail et durée

Assurances habitations

- Eh oui, même si votre propriétaire assure le bâtiment, de votre côté, vous devez protéger vos biens personnels et couvrir votre responsabilité civile.
- Pour plus informations, visiter le site:
- <https://siuq.quebec.ca/chicoutimi/locataires/assurance>

Le Bail

- C'est un contrat d'engagement que vous devez respecter.
- que la durée habituelle de location d'un logement au Québec est de un (1) an. Si vous désirez une location de moins d'un an, il pourrait être plus approprié de prendre une chambre dans un appartement en colocation ou dans une résidence privée.
- **Le bail se renouvelle le 30 mars de chaque année**
- Au Québec, la date limite de renouvellement d'un bail est le 30 mars de chaque année. Si vous désirez quitter l'appartement à la fin de l'année scolaire, vous devez avertir par écrit le propriétaire au plus tard le 30 mars, sinon le bail sera automatiquement renouvelé pour l'année suivante
- « Au Québec, au moment de la reconduction du bail, un propriétaire est libre de demander une augmentation du loyer qu'il estime juste et raisonnable dans son avis qu'il remet à son locataire, et ce dernier a le droit d'accepter ou de refuser cette augmentation dans le mois de la réception de l'avis du propriétaire ».

Modèle d'un bail au Québec

Signature d'un bail

Afficher plus

Qu'est-ce qu'un bail?

- Qu'est-ce qu'un bail? >
- Conclure un bail sans se rencontrer
- Avis au nouveau locataire
- Bail et protection des renseignements personnels
- Bail avec une résidence privée pour aînés
- Colocation

Les formulaires de bail sont en vente dans les bureaux du Tribunal administratif du logement, dans les librairies et aux Publications du Québec (1 800 463-2100). Il est également possible d'acheter le formulaire de bail en ligne sur le site Web des Publications du Québec [☑](#).

Un bail est un contrat

Le bail est un contrat de location conclu entre un propriétaire et un locataire afin de définir leurs engagements respectifs concernant un logement.

Le formulaire de bail du Tribunal administratif du logement est **obligatoire**, depuis le 1^{er} septembre 1996. Il doit être utilisé pour tout nouveau bail de logement, qu'il s'agisse d'une chambre, d'un appartement, d'un appartement en copropriété divisée (condominium), d'une maison, etc.

Il faut remplir en plus l'annexe **Services offerts au locataire par le locateur** lorsqu'il y a des services additionnels à ceux indiqués au bail (p. ex. : résidence privée pour aînés). Des baux incluant cette annexe sont en vente dans les bureaux du Tribunal.

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/signature-d-un-bail/qu-est-ce-qu-un-bail>

The screenshot shows the search results page for 'bail' on the Publications du Québec website. The page features a navigation bar with 'CATALOGUE', 'GAZETTE OFFICIELLE', 'PRODUITS EN LIGNE', and 'LOIS ET RÉGLEMENTS'. A search bar contains the text 'Je recherche' and a magnifying glass icon. Below the search bar, there are three product listings, each with a 'PAPIER' label in a blue banner. The first listing is 'Écrit obligatoire en cas de bail verbal - Ve...', the second is 'Bail de logement - Version papier', and the third is 'Bail d'un terrain destiné à l'installi...'. A notification at the bottom right indicates '9 personnes sont entrées dans la liste d'attente'.

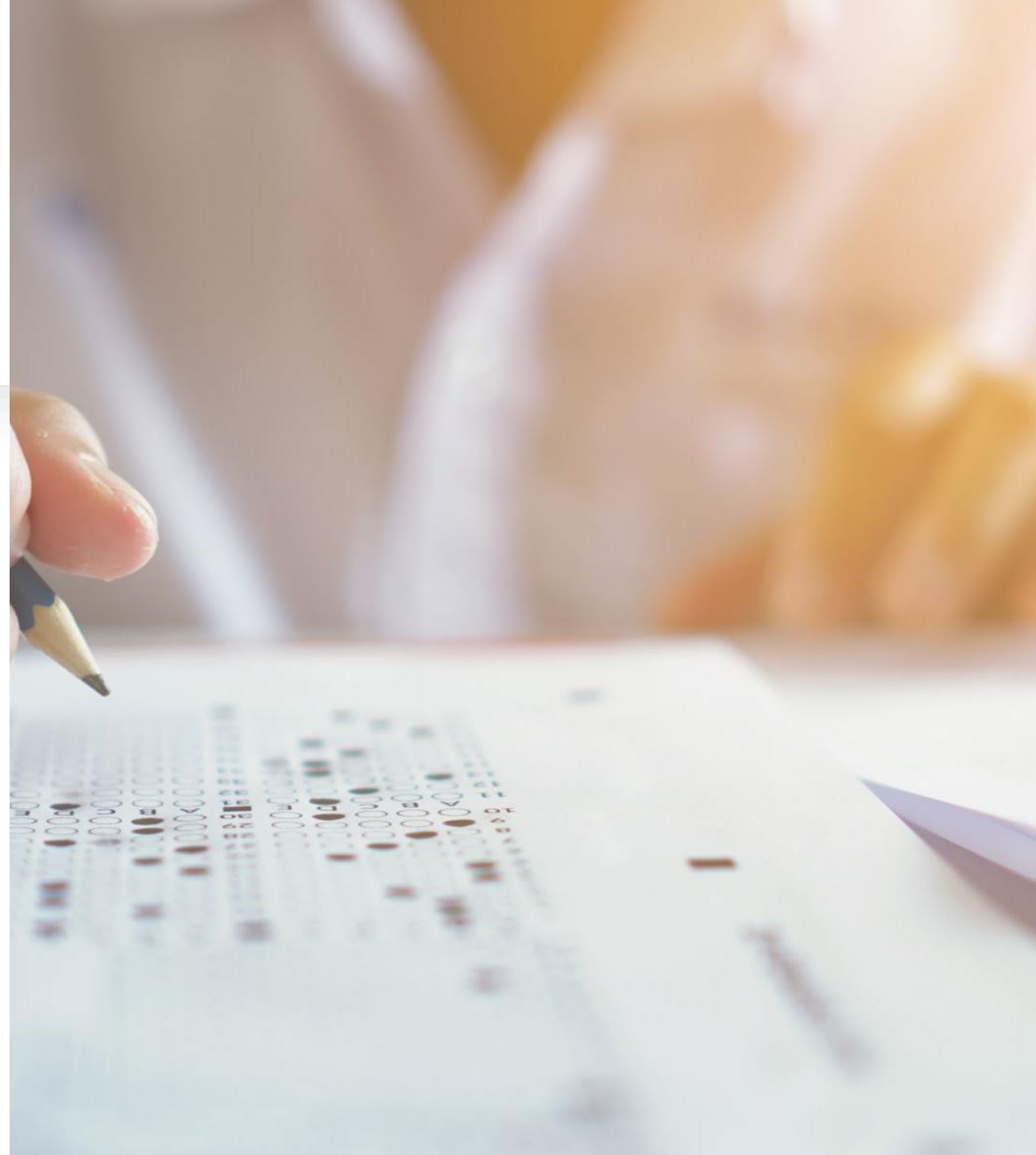
<https://boutique.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/recherche/bail>

CESSION ET RÉSILIATION DE BAIL

DROITS ET OBLIGATIONS

Site :

<https://www.tal.gouv.qc.cahttps://www.tal.gouv.qc.ca/fr/signature-d-un-bail/qu-est-ce-qu-un-bail/fr/>





Vos questions

